

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents		Qui ont pris
au Conseil	en	part à la
Municipal	exercice	Délibération
15	14	9

Séance du 14 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le quatorze octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice LALANNE Maire**.

Présents : BONNAN Christian, GAUYACQ Jean-Paul, DESCLAUX Amandine, CHAUVEAU Jean-Baptiste, MASMONTET Jean, MEYER Véronique, TISSIER Fabienne, CHIRIAUX Allisson

Excusés : SARREMIA Carine, URRUTIBEHETY Baptiste, PEREUILH Martine, DESTANDAU Stéphanie, DARDERES Paul

Le conseil a choisi pour secrétaire M. MASMONTET Jean

14102025-2 : Approbation de la révision du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement 2023

Monsieur le Maire rappelle que le Code des Collectivités Territoriales (CGCT) impose par son article L224-5 la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif (RPQS).

Le premier rapport de la commune sur l'exercice 2023 a été publié en février 2025. Le maire propose de modifier celui-ci pour l'enrichir des éléments transmis par SETMO qui élabore notre schéma Directeur d'Assainissement et modifier le tarif erroné afin d'avoir des chiffres de comparaison cohérents avec le rapport de l'exercice 2024.

Le conseil municipal, oui l'exposé du Maire, et étude du rapport,

APPROUVE la modification du RPQS 2023 qui sera publié sur SISPEA.

Pour expédition certifiée conforme
Fait et affiché à LAHONTAN le 14 octobre 2025

Le Maire
Patrice LALANNE

